



B.P. 547 27205 VERNON Cédex

**Monsieur Franck GILARD**  
Député de l'Eure  
1, rue Turnèbe  
27700 LES ANDELYS

Copie à : M.Philippe NGUYEN THANH  
Maire de Vernon

Vernon, le 27 octobre 2009

**OBJET : Parking supplémentaire à côté de la gare de Vernon**

Monsieur le Député,

A l'issue de l'Assemblée Générale de notre association le samedi 17 octobre dernier, vous nous avez fait part du problème que représentait la facturation aux usagers du parking que la Mairie de Vernon mettra prochainement à leur disposition.

Comme vous le savez, la Mairie de Vernon a conclu avec RFF un contrat de location d'une durée de 5 ans prévoyant la mise à disposition d'un terrain à côté de la gare et limitrophe du parking actuel moyennant un loyer annuel de 24.000 € et la prise en charge des impôts qui y sont attachés.

A ces dépenses annuelles, il convient de rajouter le montant des travaux que la Mairie réalisera pour l'adapter au stationnement et à la circulation des véhicules qui l'emprunteront.

Lorsqu'il a reçu notre association le samedi 3 octobre 2009, le Maire de Vernon nous a fait part de son intention de refacturer aux usagers les charges liées à ce parking selon des modalités non encore déterminées.

Notre association comprend tout à fait que la Mairie de Vernon ne souhaite pas assumer la charge de ce terrain .

Bien que le Maire n'ait pas évoqué cet aspect, on peut en effet penser que ce parking sera en fait utilisé par une petite minorité d'usagers dont une partie seulement sera originaire de Vernon.



B.P. 547 27205 VERNON Cédex

L'absence de refacturation des coûts de ce parking supposerait que les Vernonnais supporteraient seuls le coût de cette structure, alors que les usagers des parkings viennent de toute la CAPE et qu'une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement peut contribuer à limiter la pression fiscale locale.

Si on peut légitimement s'interroger sur la question de savoir si l'usage d'un tel parking relève d'une logique de service public ou pas, d'autres éléments doivent être pris en considération et notamment le fait que les gares en amont et aval de Vernon sur la ligne Rouen-Paris sont gratuits ( avec les conséquences éventuelles sur l'attractivité de la gare de Vernon, sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus tard ).

Le 17 octobre dernier, vous avez mis en avant une solution qui a retenu toute notre attention.

Vous avez proposé d'intervenir pour faire en sorte que ce terrain fasse l'objet d'une procédure d'expropriation qui ferait que la Ville de Vernon moyennant un prix d'acquisition fixé par les Domaines deviendra propriétaire de cette parcelle.

Cette solution nous semble présenter plusieurs avantages :

- la garantie de pouvoir mettre à disposition des usagers un parking supplémentaire sans limitation de durée
- la possibilité d'amortir le coût des travaux sur une durée plus longue

Notre association ne dispose pas de toutes les informations relatives à ce type d'opération.

Cependant, elle souhaite vivement que la Mairie et le Député se concertent pour étudier et ensuite lancer cette procédure d'expropriation à partir du moment où elle permettrait de concilier gratuité du parking et réduction des charges pesant sur la collectivité.

En vous remerciant de l'attention que vous portez aux problèmes de transport touchant la gare de Vernon, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos salutations distinguées.

Didier JAUMET

Président de VERNON TRAIN DE VIE